

Macron cède le viaduc de Millau à Eiffage pour sauver le réseau d'Ehpad Orpéa

écrit par Jules Ferry | 16 juin 2023



Non, ce n'est pas un poisson d'avril.

Encore un bradage d'un bien public !

L'État cède sa participation dans le très rentable viaduc de Millau au groupe Eiffage. C'est cela le macronisme.

Tout y passe. Macron continue de brader les fleurons de la France.



Au même moment, dans le domaine de l'armement, [on apprend](#) que Nexter disparaît au profit de la marque KNDS ! Cela veut dire que l'allemand Krauss-Maffei Wegmann avale notre fleuron de la défense qui fabrique les canons Caesar ! Une atteinte gravissime à l'autonomie stratégique de la France ! L'Allemagne nous pille ! Macron est content.





Vingt ans après le scandale des autoroutes, l'État se désengage du viaduc de Millau

Voir sur RR : [Nouveau scandale d'Etat, autoroutes Nième... n'en jetez plus, la cour est pleine.](#)

Surprofits des autoroutes : le rapport de l'IGF qui accable Borne et Macron

La société concessionnaire du viaduc de Millau va désormais appartenir à 100 % au groupe Eiffage.

L'État, qui détenait 49% des parts via la Caisse des dépôts et consignations, a décidé de les céder... pour sauver [le groupe gestionnaire d'Ehpad Orpéa.](#)

Le viaduc de Millau est un monument de l'ère moderne. Plus haut que la tour Eiffel, pesant autant que 5 100 éléphants d'Afrique et long de 2 460 mètres, c'est une fierté française qui surplombe l'Aveyron. Un monument moderne qui malheureusement va quitter définitivement – en tout cas jusqu'à 2079 – le giron de l'État. Ce lundi 12 juin, le

groupe Eiffage a annoncé devenir actionnaire unique de la société concessionnaire du viaduc. Dans un communiqué, l'entreprise a annoncé le rachat des 49 % du capital de la société qui lui manquaient et qui étaient détenus par l'établissement public, pour un montant total de 236,5 millions d'euros.

Depuis sa construction et son inauguration par le président Jacques Chirac le 14 décembre 2004, la concession du viaduc était détenue par son constructeur Eiffage, à hauteur de 51 % et par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) à 49 %. L'État cède un actif éminemment rentable. En 2021, le chiffre d'affaires de la concession atteignait 53 millions d'euros, et le résultat net 29,4 millions d'euros.

Mais pourquoi donc l'État a-t-il décidé de se désengager de cette poule aux œufs d'or ?

C'est que la Caisse des dépôts et consignations est en demande d'argent. Le 14 février 2023, elle a signé avec [le groupe Orpéa](#) un accord de principe pour devenir actionnaire majoritaire du groupe propriétaire des maisons de retraite du même nom. L'objectif : sauver la société. Endetté de plus de 9,5 milliards d'euros, Orpea est englué dans le scandale qu'a provoqué la sortie du livre [Les Fossoyeurs](#). Le journaliste Victor Castanet y révélait de **mauvais traitements** destinés à améliorer la rentabilité du groupe.



Coût de l'opération grand pôle financier public : 3,8 milliards d'euros qui seront utilisés pour effacer une partie de la **dette abyssale** d'Orpéa. La CDC cherche donc d'autres sources de revenus. D'après *L'Informé*, la banque d'affaires Messier & Associés a été mandatée pour trouver quels seraient les actifs appartenant à la CDC qu'il lui faudrait céder. Le viaduc de Millau en a fait les frais, au profit d'Eiffage qui disposait d'un droit de préemption sur ce dossier.

Alors que la question de la privatisation des concessions des autoroutes en 2005 suscite de nombreux débats et souhaits politiques de renationalisation, **la cession d'un actif hyper rentable comme le viaduc de Millau, dont les tarifs sont par ailleurs particulièrement élevés (12,5 euros TTC minimum en été, pour qu'une classe 1 soit autorisée à parcourir moins de trois kilomètres), fait grincer des dents.**

Surtout quand il s'agit de rembourser les errements de patrons après au gain.

[Front Populaire](#)